

# **AESH : UN VRAI MÉTIER, UN VRAI STATUT, UN VRAI SALAIRE !**



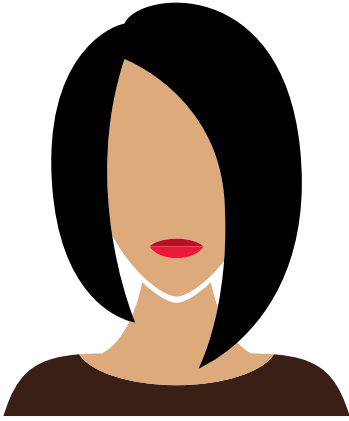
Les AESH se sont massivement mobilisé-e-s lors de la journée pour l'augmentation des salaires du 26 janvier et l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

**JE N'ARRIVE PLUS À BOUCLER MES FINS DE MOIS. DÈS LE 5, MON COMPTE EST VIDE. ENTRE LES PIAL, LE COVID, LE MANQUE D'ARGENT, JE SUIS AU BOUT DU ROULEAU...**

**LA SITUATION DES AESH DEPUIS LA RENTRÉE ? C'EST BIEN SIMPLE, TOUT LE MONDE CRAQUE ! DE NOMBREUSES COLLÈGUES SONT EN ARRÊT MALADIE... DE PLUS EN PLUS DÉMISSIONNENT...**



**PAROLES D'AESH**



## UNE JOURNÉE-TYPE AVEC BETTY, AESH ET MILITANTE À SUD ÉDUCATION

**AESH depuis 8 ans, Betty accompagne depuis septembre  
Théo\*, 19 ans, scolarisé en lycée, qui se déplace en fauteuil.**

7h30 - Arrivée au lycée. Le taxi dépose Théo\*. Je fais le transfert de fauteuil à fauteuil, puis j'accompagne Théo\* aux toilettes. L'infirmière du lycée est absente depuis plusieurs semaines, donc je prends entièrement Théo\* en charge, or cela ne fait pas partie de mes missions.

8h00-10h00 - Cours. Les salles ne sont pas assez grandes. Il faut pousser les tables pour que le fauteuil de Théo\* puisse passer jusqu'à sa place. Le matériel n'est souvent pas adapté (hauteur des tables, etc.). Penchée vers le fauteuil et en torsion je souffre du dos en fin de journée.

10h00 - Récréation. J'accompagne Théo\* aux toilettes.

10h15-12h00 - Cours.

12h00-12h45 - Cantine. Théo\* aurait besoin d'une heure pour déjeuner, mais il ne dispose que de 3/4h. La cantine a été fermée pour cause de COVID durant une semaine. Il a fallu se déplacer jusqu'au réfectoire du lycée voisin.

12h45-13h30 - J'accompagne Théo\* aux toilettes. Généralement, nous allons au CDI pour faire les devoirs et les révisions. Le CDI est au 4ème étage : lorsque l'ascenseur est en panne, nous devons aller au foyer ou rester dans la cour de récréation.

13h30-15h20 - Cours.

15h20 - Récréation. J'accompagne Théo\* aux toilettes.

15h30-17h30 - Cours.

17h30 - Je fais le transfert de fauteuil à fauteuil et attend le taxi avec Théo\*. Je fais le transfert de fauteuil à taxi. Si ma journée se termine avant 18h00, cela relève du miracle. Durant ma journée de travail de plus de 10h, je n'ai pu prendre aucune pause.

\* Le prénom a été modifié.



## **DROITS ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES AESH : UNE LUTTE FÉMINISTE**

**Les AESH sont à 93% des femmes. Elles travaillent à temps partiel imposé (24h) avec des contrats précaires (seules 20% sont en CDI). Elles sont peu formées et mal rémunérées (760 euros net par mois).**

Les AESH ont pour rôle de compenser le handicap en apportant une aide individualisée ou mutualisée aux élèves. Leur travail prend trois formes : le **diagnostic** et l'**évaluation** de la situation de handicap de l'élève ou des élèves et de l'aide à lui / leur apporter, l'**accompagnement physique** et l'**accompagnement scolaire** qui pose la question des rapports avec l'équipe enseignante. C'est un travail qui demande souvent une adaptation pendant des mois pour connaître et comprendre l'élève ou les élèves.

**Pourquoi ce travail, classé dans les services d'aide à la personne, revient-il essentiellement à des femmes ?**

On peut parler d'une véritable **division sexuelle du travail**. Comme dans les autres métiers de l'aide à la personne (assistantes maternelles, aides à domicile...), la plupart des AESH sont des femmes issues de classes sociales populaires et en situation de précarité durant toute leur carrière professionnelle. Le contenu de leur travail est envisagé comme relevant du *care* (soin, aide, écoute, ...) et essentialise des compétences dites "féminines". En conséquence, elles sont peu formées car leur travail relèverait du "bon sens", dans le prolongement du travail domestique et la proximité avec le travail éducatif des enfants. Leur métier étant **précarisé, déqualifié et dévalorisé**, elles subissent des temps partiels imposés et donc des salaires partiels. Cela amène donc à ce que la plupart des AESH soient des femmes qui seront en situation de précarité professionnelle, soit un **précariat genré**.

Par ailleurs, la généralisation des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) et la mutualisation des élèves dégradent leurs conditions de travail déjà difficiles et entraînent une **augmentation des risques psycho-sociaux au travail**. Premières de corvées de la crise sanitaire dans l'Éducation nationale, elles sont aussi au plus près des élèves avec des protections minimales et leurs tâches sont rendues encore plus pénibles en raison des protocoles sanitaires.

**C'est pourquoi lutter pour améliorer la formation, le statut, le salaire et les conditions de travail des AESH est un combat syndical et féministe.**

Source : Conférence de Suzy Bossard, sociologue, autrice d'une thèse en 2015 intitulée "Précariat et rapports sociaux dans les métiers de service aux personnes : les auxiliaires de vie scolaire (AVS) dans l'Éducation nationale".

# NOS REVENDICATIONS



SUD éducation Gard-Lozère revendique pour les AESH :

- un salaire à 1700 euros nets en début de carrière
- un temps plein à 24h d'accompagnement
- le statut d'éducateur-riche scolaire spécialisé-e
- la titularisation de tou-te-s les précaires, sans condition
- le versement de l'indemnité REP-REP+
- l'arrêt des PIAL et le respect des notifications MDPH

## LES OUTILS DE LUTTE :

COMMENT NE PAS SE LAISSER FAIRE ?



- Remplir le RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail)
- Saisir le CHSCT départemental
- S'organiser collectivement pour ne pas rester isolé-e
- Consulter le guide AESH de SUD éducation
- Contacter le syndicat SUD éducation Gard-Lozère pour construire un rapport de forces et faire entendre nos revendications



L'ÉCOLE N'EST PAS UNE ENTREPRISE !  
L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE MARCHANDISE !



📍 6, rue Porte d'Alès 30000 Nîmes ☎ 04 66 36 25 70 (mardi 8h-17h / jeudi 9h-16h)

🌐 site : <https://sudeducation30.org> ✉ courriel : [contact@sudeducation30.org](mailto:contact@sudeducation30.org)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : 📱 @SUDeducationGARD 📺 @sud\_educ\_30